MAIRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° D2021-02-006

L'an deux mille vingt et un, le premier février, le Conseil Municipal de la commune de PRAZ-SUR-ARLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann JACCAZ, Maire.

PRESENTS : MM JACCAZ Yann, BESSY Pierre, COOKE Solange, DUNAND Carine, JACCAZ Jean-Paul, LEGOUX Philippe, JUELLE Sophie, ARVIN-BEROD Priscillia, PRADEL Franck, ELIE Nicolas, PERNOD Stéphanie, QUINET Alain, GACHET-PONNAZ Ghislaine, GRAFF Stéphane.

POUVOIRS : GRASSINI Stéphanie donne pouvoir à JACCAZ Yann.
ABSENTE EXCUSEE : GRASSINI Stéphanie.

Secrétaire de séance : JACCAZ Jean-Paul.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 25 janvier 2021.

N° D2021- 02- 006 OBJET : ETAT DES RESTES A REALISER DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2020 A REPORTER SUR L'EXERCICE 2021

Rapporteur **:** Monsieur le Maire

Exposé :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, la nécessité d'assurer les mandatements des dépenses engagées au cours des derniers mois, prévues sur l'exercice 2020 sans attendre le vote du budget primitif du nouvel exercice et propose de reporter les dépenses d'investissement suivantes sur l'exercice 2021.

- **Dépenses**

Imputation		Désignation	Somme à reporter en 2021 H.T.
2183	Mat. de bureau et mat. infor.	ITRON France – RELEVE COMPTEUR	4 100,00 €
2315	Immobilisations en-cours	INGENIERIE DU MT-BLANC – AEP REON/ RTE DES GRANGES	12 572,50 €
2315	Immobilisations en-cours	MONT-BLANC MATERIAUX – Route PLAN DE MEURET	43 939,50 €
2315	Immobilisations en-cours	MABBOUX MEGEVE TP – Route du NANT DU PRAZ Réseaux	612,00 €
2315	Immobilisations en-cours	COLAS – Réseaux RAFFORTS/ADRET	18 330,69 €
TOTAL			79 554,69 €

Décision :

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- **ADOPTE** l'état des restes à réaliser tel que figurant dans les tableaux,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cet état et à poursuivre les paiements dans la limite des crédits figurant sur cet état.

MAIRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Amendements : Néant

Adoption :

Conseillers présents	14
Procuration	01
Votants	15
Pour	15
Contre	00
Abstention	00

Le Maire,
Yann JACCAZ

MAIRIE DE PRAZ-SUR-ARLY (Haute-Savoie)

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. CERTIFIEE EXECUTOIRE en vertu de la télétransmission en Sous-Préfecture le (voir visa). Publiée par extrait, au compte-rendu affiché en Mairie le 04/02/2021. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.